

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingtième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 9 novembre 2015, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour le projet de recherche intitulé Intégration et maintien des travailleuses en emploi traditionnellement masculins : initiatives de formation syndicale et aspects à développer en fonction des connaissances actuelles

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1134

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-180-5.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Céline Chatigny du Département d'éducation et formation spécialisées;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de dégrèvement pour fin de recherche sur cent cinquante points répartis selon la pertinence sociale, la qualité scientifique, le temps exigé par le projet ainsi que les retombées pour les étudiantes, étudiants, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littéraire;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Piché, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche intitulé Intégration et maintien des travailleuses en emploi

RÉSOLUTION 2015-CSAC-1134 (SUITE)

traditionnellement masculins : initiatives de formation syndicale et aspects à développer en fonction des connaissances actuelles, et lui accorde la note A;

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à madame Céline Chatigny, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 9 novembre 2015

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 9 novembre 2015
MNRB/vvp